



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 27 MARS 2013 - 19H00**

COMPTE RENDU

Date de convocation : 22 mars 2013

Présents : M. LAGRANGE Georges - Mme FAVRE Annie - M. BRAIZE Alain - M. GAILLARD Fabrice - Mme. DUMAS Claudine - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. PERSIN Franck - M. RICCI Pierre - Mme LANVERS Édith

Absents et excusés : M. MUFFAT Roger Serge - Mme. LAVERY Joséphine - Mme TSCHOFFEN Béatrice. - M. BREHIER Émile - M. PEERSMAN André

Procurations :

M. PEERSMAN André à Mme. DUMAS Claudine

Président de séance : M. LAGRANGE Georges

A été élu secrétaire de séance : Mme. DUMAS Claudine

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

3 FINANCES :

Comptes d'administratifs et comptes de gestion 2012 :

Le Conseil Municipal adopte les comptes administratifs et comptes de gestion 2012, pour les budgets : principal, eau et assainissement , touristique, forêt et agricole, parking souterrain.

Résultat 2012 :

Le Conseil Municipal, approuve l'affectation des résultats 2012 de tous les budgets.

Budget 2013 :

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité les budgets 2013 :

*** BUDGET COMMUNE**

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	1 904 420,63 €	1 904 420,63 €
SECTION INVESTISSEMENT	1 688 152,36 €	1 688 152,36 €

*** BUDGET EAU ASSAINISSEMENT**

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	524 040,00 €	524 040,00 €
SECTION INVESTISSEMENT	478 965,04 €	478 965,04 €

*** BUDGET TOURISTIQUE**

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	900 750,00 €	900 750,00 €
SECTION INVESTISSEMENT	1 471 143,15 €	1 471 143,15 €

*** BUDGET FORET ET AGRICOLE**

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	36 151,12 €	36 151,12 €
SECTION INVESTISSEMENT	28 430,35 €	28 430,35 €

*** BUDGET PARKING SOUTERRAIN**

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	135 112,81 €	135 112,81 €
SECTION INVESTISSEMENT	103 748,06 €	103 748,06 €

Recrutement responsable technique :

Dans le cadre du recrutement d'un responsable du service technique, le conseil Municipal, accepte la création d'un poste d'agent contractuel.

2

Fiscalité :

Le Conseil Municipal prend note de la baisse importante des recettes fiscales liées aux conséquences de la réforme de la Taxe Professionnelle. Toutefois, au regard du contexte économique, décide de ne pas augmenter le taux des impôts locaux.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que la baisse des bases et l'augmentation du reversement par la Commune au "Fond de Péréquation Intercommunal", entraînent une baisse de recettes par rapport à 2012, de l'ordre de 60 000 €.

2

Taux des taxes 2013 :

Taxe Habitations	11,02 %
Taxe Foncier Bâti	5,63 %
Taxe Foncier Non Bâti	43,01 %
Contribution Foncière des Entreprises	14,37 %

4 DEMISSION M. BREHIER :

A la demande du contrôle de légalité, le Conseil Municipal confirme son choix de démettre Monsieur Bréhier de son poste d'adjoint et de désigner M. MUFFAT Michel (La Glière) en qualité de nouvel adjoint.

5 TRAVAUX :

Base de loisir :

Une réunion de reprise du chantier est programmée le vendredi 5 avril, pour une livraison définitive au printemps.

Aménagements extérieurs :

Les travaux reprendront dès la fonte de la neige, pour être terminés pour l'été.

Réservoir "Les Brochoux" :

Une consultation est en cours, pour la construction d'un réservoir d'eau potable aux "Brochoux".

6 URBANISME

AFU "Sous les Buissons"

Le Conseil Municipal, confirme le prix de cession des terrains viabilisés, dans le cadre de l'opération de réalisation de résidence principale, soit : 220 € /m² pour les 2 parcelles mitoyennes et 250 € le M² pour les autres parcelles

Monsieur le Maire précise, que seul le lot 10 n'a pas encore d'acquéreur et fera l'objet d'une vente ultérieure.

Le Conseil Municipal approuve les modalités de ventes des terrains communaux dans cet "AFU":

- réalisation d'une résidence principale, obligatoire
- obligation d'habitation pendant 10 ans
- clause anti spéculative (interdiction de revente pendant 10 ans, sous peine de pénalités
- obligation de déposer le permis dans l'année suivant l'acquisition de la parcelle et de réaliser la construction dans les 36 mois suivant cette acquisition.

Monsieur le Maire se félicite du succès de cette opération, qui répond pleinement aux besoins des jeunes couples désireux de s'implanter dans la vallée.

Les travaux de viabilisation vont reprendre, pour une livraison en juin.

Vente terrain M. Coens aux "Lindarets"

Le Conseil Municipal, accepte la vente de la concession de M. Coens aux "Lindarets", pour un montant de 57 500,00 €.

Vente des concessions aux "Brochoux"

Le Conseil Municipal, accepte d'offrir la possibilité, pour les bénéficiaires des concessions aux "Brochoux", situées à l'emplacement des anciens chalets (2) d'acquérir les parcelles assises de leur concession, au tarif de 250 € le M2, frais en sus.

Ne fait pas l'objet, pour l'instant, de cette possibilité, la nouvelle concession créée en même temps que celles de la Lecherette.

Emplacement réservé n°16 :

Le Conseil Municipal accepte dans le cadre de l'emplacement réservé n°16, les concessions gratuites, concernant les terrains suivants:

- M et Mme BUTCHER Steve et Lindsay, Sarl Taste of France
- M et Mme CAMPBELL David et Gillian

Vente à Cottet-Puinel :

Le Conseil Municipal, accepte la vente des parcelles , dans le cadre du projet de réalisation de chalets, selon les mêmes modalités que sa délibération du 15 juin 2011.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit simplement d'un changement d'acquéreur, le nouvel acquéreur étant M. COTTET-PUINEL.

7 REMONTEES MECANIQUES

Monsieur le Maire rapporte au Conseil Municipal, les entrevues avec le Préfet, et le Sous - Préfet, dans le cadre de ce projet d'avenant, qui consiste, en une prorogation de 10 ans de l'actuelle délégation de service public, en échange d'un nouveau plan d'investissement, et d'une augmentation de la redevance versée par le "SERMMA" à la Commune.

Le Conseil sera appelé prochainement a adopter l'avenant.

8 CONVENTION DIOCESE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'un projet de convention entre la commune et le diocèse, est en cours de finalisation. Ce projet porte sur la récupération, par la commune du bâtiment abritant actuellement la cure et la salle paroissiale, en échange de la construction, sur le parking souterrain, d'un bâtiment, avec un appartement, propriété du diocèse et de salles avec une priorité d'utilisation par le diocèse.

La convention définitive, sera soumise prochainement au Conseil Municipal.

8 DIVERS :

Accueil école de Morzine :

Monsieur le Maire félicite, M. Gaillard Fabrice pour son initiative concernant la mise à disposition des classes actuellement inutilisées, dans l'école primaire, suite au sinistre de l'école de Morzine, ainsi que ses services.

Dans ce cadre il est convenu sur proposition de la mairie de Morzine, une participation forfaitaire mensuelle de 500 € de cette dernière, au titre des frais de structure.

La cohabitation se déroule bien, une preuve de la solidarité.

Course de ski au profit de l'association "bonkougou"

Monsieur le Maire félicite le CCAS et notamment Claudine DUMAS, pour cette initiative.

Migration du site internet de la commune :

Le site de la commune va changer d'hébergeur, ce printemps.

Campagne de mesure de l'OENA au lac :

Le Conseil Municipal accepte, que le lac de Montriond soit site pilote, dans le cadre d'une campagne de mesure organisée par l'OENA, association dépendante du ministère de l'écologie.

Nuisances sonores "Ardent"

Un courrier de mise en demeure de faire cesser les nuisances sonores, va être adressé à l'auteur des troubles, à défaut des mesures plus coercitives seront prises, afin de permettre au village "d'Ardent" de retrouver sa quiétude.

La séance est levée à 21 h 10